

Réponses aux Questions Fréquentes

« Comment accéder au site de déclaration et de paiement de la taxe CODIFAB ? »

Rendez-vous sur le site www.codifab.fr et cliquez sur la bannière située en haut à droite « déclarez en ligne : cliquez ici ».

Pour accéder directement au site de la taxe : <https://codifab.cba.fr/>



« Quel est mon mot de passe ? »

Pour une première utilisation, il est nécessaire de vous inscrire sur le site de déclaration et télépaiement du CODIFAB et enregistrer le mot passe de votre choix.

Cliquez sur le bouton sur la page d'accueil du site :

Je n'ai pas encore de mot de passe, j'utilise le site pour la 1ère fois.

Puis dans le [formulaire en ligne](#), saisissez votre identifiant électronique, votre siret, votre adresse email et votre mot de passe (à saisir 2 fois). Lorsque vous cliquerez ensuite sur « création », une petite fenêtre verte s'affichera sur le site vous indiquant qu'un courriel vous a été envoyé. Il ne vous restera plus qu'à cliquer dans le lien contenu dans ce courriel. Votre création de mot de passe sera ainsi validée.

Vous pourrez ensuite vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe.

Un formulaire de création de compte avec des champs pour "Identifiant Electronique", "N°SIRET", "Email", "Mot de passe" et "Confirmation mot de passe". Un bouton "Création" est en bas à droite.

« J'ai procédé à mon inscription sur le site en mettant mon identifiant électronique et un mot de passe que j'ai enregistré, mais en allant sur le site ensuite je n'arrive pas à me connecter, mon identifiant ou mot de passe n'étant pas reconnu. Impossible de me connecter. Que faire ? »


Votre inscription est effective seulement si une petite fenêtre verte s'affiche sur le site lorsque vous cliquez sur « création » lors de votre inscription (cf. question ci-dessus), et si vous cliquez ensuite sur le lien présent dans le courriel envoyé automatiquement à votre adresse mail (mail envoyé de la part de noreply@cba.fr).

« Je n'ai pas reçu le courriel avec le lien pour confirmer mon inscription »

Si une petite fenêtre verte s'est bien affichée sur le site lorsque vous avez cliqué sur « création », un courriel vous a été envoyé de la part de noreply@cba.fr.

En l'absence de réception de courriel, veuillez vérifier le dossier « courrier indésirable / spam » de votre messagerie.

Si après cette vérification le courriel reste introuvable, veuillez nous envoyer un courriel (infotaxe@codifab.fr) contenant votre numéro de siret ainsi qu'une copie d'écran du formulaire de création du mot de passe dûment complété (avec la petite fenêtre verte affichée).

Le formulaire de création de compte avec un message de confirmation en bas à droite : "Informations : vous avez créé avec succès la procédure d'inscription en ligne. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le lien envoyé par votre email." Le bouton "Création" est visible.

« Tous mes bordereaux (échéances) n'apparaissent pas sur la page d'accueil, pourquoi ? »

Seuls vos dernières échéances sont en ligne : les bordereaux dont l'échéance est dépassée depuis plus de 18 mois n'apparaissent pas.

Réponses aux Questions Fréquentes

« Comment réaliser mon premier paiement ? »

Lors d'un **premier paiement sur le site**, une page s'ouvre pour vous permettre de créer votre mandat de prélèvement :

- Vérifier et modifier les informations préremplies (un numéro de téléphone portable, commençant par +336 ou +337, doit être saisi)
- Saisir votre IBAN (27 caractères sans espace, commençant par 2 lettres)
- Cliquer sur « accès slimpay »

A l'ouverture de l'interface Slimpay, suivre les instructions :

Cliquer ensuite sur « continuer » pour que votre mandat soit enregistré sur le site et que votre paiement soit pris en compte. Vous recevrez alors un email de la part de « noreply@slimpay.com » contenant votre mandat (autorisation de prélèvement) et un email de la part de « noreply@cba.fr » correspondant à votre confirmation de paiement.

« Est-il nécessaire de signer un nouveau mandat pour chaque paiement ? »

Lors de votre premier paiement, vous avez enregistré un mandat que vous pourrez utiliser si vous le souhaitez pour les paiements suivants.

Pour votre 2^{ème} paiement sur le site et les suivants :

Une fenêtre s'ouvre pour proposer de réutiliser le mandat existant.

Il vous suffit alors de **cliquer sur « utiliser le mandat existant » pour valider votre paiement.**

Réponses aux Questions Fréquentes

- « Nous avons bien enregistré notre IBAN sur le site et reçu notre mandat Slimpay, devons-nous envoyer le mandat à notre banque ? »

Vous n'avez rien à envoyer à votre banque : le mandat électronique géré par notre prestataire Slimpay remplace l'envoi par vos soins d'une autorisation de prélèvement à votre banque. Il vous suffit donc de réaliser les différentes formalités directement sur notre site.

- « J'ai payé une échéance par chèque mais le bordereau reste 'à payer' sur le site. »

Seuls les déclarations et paiements effectués sur le site y sont enregistrés. Votre paiement par chèque n'est pas indiqué sur le site. Pour obtenir une information complète sur vos déclarations et paiements pris en compte par le CODIFAB, veuillez nous contacter (infotaxe@codifab.fr).

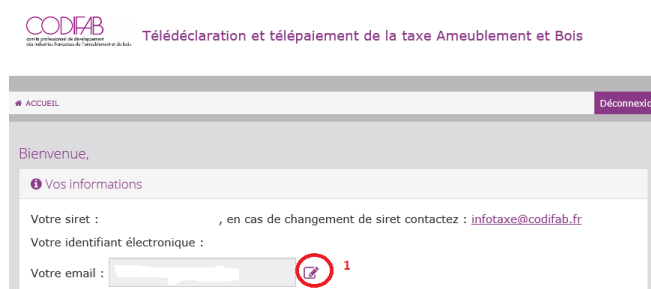
- « Le site ne fonctionne pas sur mon ordinateur, que faire ? »

Le site est compatible avec la plupart des navigateurs (Chrome, Firefox, Edge, ...). En cas de difficulté, vérifiez que vous disposez de la dernière version ou essayez de vous connecter avec un autre navigateur.

- « Comment modifier l'adresse email enregistrée sur le site pour l'envoi des confirmations de déclaration et paiement ? »

Vous pouvez modifier votre adresse courriel en vous connectant sur le site avec vos identifiants puis en cliquant sur le bouton à côté de votre email. Après avoir saisi votre nouvelle adresse mail, cliquez sur « enregistrer ».

Cette adresse est utilisée pour l'envoi des confirmations de déclarations, paiements ainsi que pour tout autre courriel émis par nos services concernant la taxe fiscale affectée au CODIFAB.



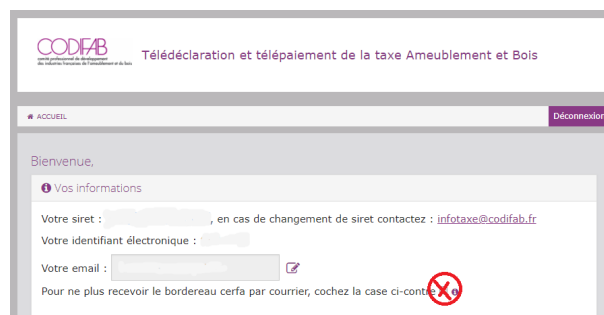
- « Je déclare et paye ma taxe en ligne, je ne souhaite plus recevoir de bordereau Cerfa par courrier. »

Pour ne plus recevoir de bordereau par courrier, il vous suffit de cocher la case sur la page récapitulant vos informations (cf. ci-contre).

A la place du courrier, un courriel vous sera envoyé sur votre adresse email pour vous prévenir de la mise en ligne du formulaire de déclaration sur le site.

Nb : le CODIFAB s'est engagé à dématérialiser progressivement la déclaration et le paiement de la taxe.

Il ne sera donc plus possible de recevoir le bordereau par courrier et cette option disparaîtra du site.



Réponses aux Questions Fréquentes

▪ « Je souhaite changer mon RIB/IBAN, comment faire ? »

Pour modifier votre IBAN, plutôt qu'utiliser le mandat existant, cliquer sur « accès à l'interface de création de mandat SLIMPAY ».

▪ « Je ne reçois plus l'email contenant le récapitulatif de la télédéclaration sur ma boîte mail. » « Je ne reçois plus le courriel de confirmation de paiement. »

Les problèmes de réception des mails de confirmation sont généralement liés aux boîtes mails des destinataires ; soit le message se trouve dans votre dossier « spams » ou « courriers indésirables », soit il est bloqué au niveau de votre serveur d'emails.

Pour résoudre le problème, vous pouvez ajouter dans votre base de contacts l'adresse d'envoi noreply@cba.fr et interroger votre administrateur de messagerie électronique.

Vous pouvez également enregistrer une nouvelle adresse email (cf. plus haut).

Enfin, vous pouvez télécharger sur le site vos récapitulatifs de déclarations et confirmations de paiements.

▪ « Je ne trouve pas de réponse à ma question dans ce document, comment faire ? »

Pour en savoir plus sur le champ d'application de la taxe, les modalités de déclaration et de calcul, nous vous invitons à consulter la [rubrique "Taxe" du site du CODIFAB www.codifab.fr](#).

Consultez en particulier les [réponses aux questions fréquentes sur la taxe](#).

Pour tout autre demande, vous pouvez contacter le service collecte de la taxe CODIFAB :

➔ Par téléphone : 01 44 68 18 19 (Horaires d'ouverture : 9h30 à 12h30)

➔ Par courriel : infotaxe@codifab.fr (afin de faciliter le traitement de votre demande, merci de préciser votre numéro de SIRET dans l'objet de votre message)